



---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

Soixante-douzième session

Genève, 23-25 février 2010

Point 13 de l'ordre du jour provisoire:

Évaluation et organisation des futurs travaux

## Projet de programme de travail 2010-2014

### Note du secrétariat

#### Rectificatif

*Page 16, quinzième ligne*

*Remplacer les partenariats par le partenariat.*

*Page 17, alinéa b*

*Remplacer le texte actuel par ce qui suit:*

b) Examen de l'application éventuelle des résultats obtenus dans le cadre du projet à d'autres activités de la CEE ayant trait à l'infrastructure ferroviaire, notamment la mise en œuvre de l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC) et de l'Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC), afin de tirer partie des expériences mutuelles (projet permanent).

*Priorité: 2*

*Page 19, point f)*

*Re numéroter e).*

*Page 22*

*Supprimer le premier alinéa de cette page, commençant par «résultats escomptés» et se terminant par «(résolution n° 61)».*

*Page 23, point d), résultats escomptés, renumérotation des alinéas existants*

*Re numéroter i) à v).*

En ce qui concerne l'actuel point iv), qui devient le nouveau point v), *remplacer le texte par ce qui suit:*

v) Élaboration d'une procédure harmonisée pour l'examen des demandes de reconnaissance des certificats de bateau et des certificats de conducteur de bateau afin de garantir une approche commune et non discriminatoire de cet examen.

*Priorité: 1*

*Page 24, point f), résultats escomptés, i)*

Sans objet en français.

*Pages 34 à 36, **Activité 02.10: Problèmes douaniers intéressant les transports***

*Remplacer partout le groupe de mots «résultats escomptés en 2010» par «résultats escomptés».*

---